Programme de formation

Formation des membres du CSE : Santé Sécurité et Conditions de Travail - 1er mandat - 5 jours

Objectifs :
À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

Public concerné et prérequis :

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Qualification des intervenants :
La formation est animée par une consultante RH spécialisée en droit du travail et prévention des risques professionnels.

Moyens pédagogiques et techniques :
La pédagogie employée favorise la participation active des stagiaires. L'apprentissage des méthodes et outils s'effectue via des études de cas pratiques, enrichies par l'expérience terrain du formateur en santé sécurité. L'approche est axée sur un fonctionnement constructif de l'instance, visant le progrès et l'atteinte de résultats.

Durée, effectifs :
35 heures.
10 stagiaire(s).

Programme :
Jour 1 : Définir la prévention des risques professionnels & Connaître les missions et le fonctionnement du CSE et de la CSSCT

Modalités d'évaluation des acquis :
Questions orales ou écrites (QCM) et mise en pratique.Formulaires d'évaluation de la formation

Sanction visée :
Certificat de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Pas de matériel particulier

Délais moyens pour accéder à la formation :
La formation est programmée selon la demande du client

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :
Pour une demande d'accessibilité
aux personnes handicapées vous pouvez contacter : Mme Annick Delaunay 02 40 28 60 57

Programme de formation

Formation des membres du CSE : Santé Sécurité et Conditions de Travail - 1er mandat - 5 jours

Taux de réussite à la formation :

Toutes les compétences attendues sont validées

Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits à très satisfaits de la formation